

Colloque de Yamoussoukro (Côte d'Ivoire)

Thème : « On les appelle « *taboussés/taboussis* », « *dankasa* » ... les descendants de migrants en Afrique de l'Ouest »

12-14 décembre 2022

APPEL À COMMUNICATION

Argumentaire

Dans l'Ouest africain, les migrations constituent « *une donnée socio-économique majeure depuis les conquêtes coloniales* ». Il s'agit surtout de migration interne à cette sous-région. Intensifiées dans le contexte colonial, les migrations sous-régionales ont relevé de logiques dans un premier temps de contrainte, puis sont devenues économiques dans le cadre de migration libres de travail. Les pays de l'hinterland (Burkina Faso, Mali, Niger actuels) furent perçus comme un « réservoir » de main-d'œuvre et les pays de la zone côtière (Côte d'Ivoire, Ghana, Sénégal, Nigéria) comme des « îlots de prospérité ». Progressivement, une causalité cumulative, conduit à des migrations circulaires ou définitives. Quelles soient préméditées ou pas, les migrations pluriannuelles, viagères et définitives contribuent à la constitution de diasporas. Le terme diaspora bien qu'accepté par la communauté de chercheurs fait toutefois l'objet de débats épistémologiques et de redéfinitions dans l'espace géographique ouest-africain. En effet, à des degrés divers, tout pays est à la fois un foyer d'émigration et un foyer d'immigration.

L'installation progressive des migrants et de leurs familles dans les pays d'accueil a permis la construction d'importantes communautés diasporiques. Elle s'est faite de différentes manières :

- des migrants en quittant leurs pays d'origine sont partis avec leurs épouses et, ont eu des enfants dans le pays d'accueil,
- des migrants, après un séjour dans les pays d'accueil sont allés temporairement dans leurs pays d'origine, y ont contracté des mariages et sont revenus s'installer durablement,
- des migrants ont épousé des femmes autochtones dans les pays d'accueil,
- des descendants de migrants se sont mariés au sein des communautés diasporiques, etc.

De fait des décennies d'immigration dans les pays d'accueil justifient la présence de plusieurs générations d'immigrants et de descendants d'immigrants. Le cas de la Côte d'Ivoire est assez emblématique. Grand foyer d'immigration en Afrique de l'Ouest, on note une tendance ascendante du nombre d'immigrés puis, depuis les années 1990, une tendance baissière. La forte proportion de non nationaux au sein de la population ivoirienne en fait une singularité. Cela donne lieu à des débats et amalgames. On perd souvent de vue le fait que les descendants de migrants sont nés dans le pays d'accueil de parents, grands-parents ou arrière grands parents immigrés. Quelles que soient les causes de leur immigration, les populations d'origine étrangère ont besoin de s'intégrer. Il en est de même pour leurs descendants. Pour ce faire, elles déploient des stratégies variées sur les plans économique, socioculturel et

juridique. En effet, la vie des immigrés oscille de ce fait entre des processus complémentaires ou opposés, notamment :

- l'intégration ie une adhésion et un partage des valeurs, des logiques qu'une volonté d'appartenir à la *communauté d'accueil tout en étant reconnu comme un ensemble homogène*;
- l'assimilation ie se fondre dans la communauté d'accueil en excluant tout particularisme.

Le groupe spécifique des descendants de migrant-e-s est au centre des réflexions de ce colloque dont le thème central est « **Les descendants de migrants en Afrique de l'Ouest** ».

Des concepts ont été forgés dans les langues nationales, tant au niveau des communautés d'origine des migrants, des communautés diasporiques qu'au niveau des communautés d'accueil, pour désigner les descendants de migrants. Ce sont par exemples, les termes, « *taboussés/taboussis* », « *dankasa* »... dont l'histoire mérite des analyses.

Dans la mise en œuvre des migrations transnationales, des mécanismes et des valeurs transgénérationnelles ont, par ailleurs, été expérimentés. L'intégration des descendants de migrants a des enjeux singuliers. Nés dans le pays d'immigration de leurs parents, ils vivent une sorte d'entre-deux. Ils sont à la fois d'ici (pays d'accueil) et d'ailleurs (pays d'origine). Cette situation est davantage renforcée lorsque l'un de leurs parents est ressortissant du pays d'accueil. C'est le cas au Ghana des « *dankasa* », terme haoussa désignant les descendants d'immigrants nés de mères ghanéennes. L'Afrique de l'Ouest étant une grande zone de migrations intrarégionales et de brassage de populations, les pays de la région, à des degrés divers, abritent des descendants de migrants. La Côte d'Ivoire, le Ghana, le Sénégal, le Nigéria, le Burkina Faso et le Mali sont des exemples de pays fortement impactés par la réalité des descendants de migrants. Cependant, des études sur ce groupe spécifique sont peu nombreuses.

Une question fondamentale se pose alors au sujet de l'intégration des descendants de migrants : *Combien de générations d'enfants de migrants doivent encore être considérées dans les effectifs de population immigrée, alors qu'on ne naît évidemment pas « immigré » ?* Dans les pays d'accueil, les descendants de migrants constituent une frange de plus en plus importante de la population. Cela représente une évolution démographique fondamentale dans les pays d'immigration. De par leur statut juridique, les descendants de migrants se répartissent entre nationaux des pays d'accueil et ceux des pays d'origine. Ces derniers rentrent temporairement ou définitivement dans leurs pays d'origine pour des raisons diverses. Le Burkina Faso, par exemple, accueille depuis des décennies, de manière croissante, en provenance de la Côte d'Ivoire plusieurs milliers de descendants de migrants en quête d'inscriptions dans les universités publiques.

Une véritable reconstruction identitaire s'effectue alors dans le pays d'accueil, chez les migrants et plus encore chez leurs descendants. A des degrés divers, ces derniers entretiennent à la fois un lien avec le pays de naissance et celui d'origine, vivant donc dans une « double inscription ». Certains descendants de migrants sont en rupture progressive de liens avec leurs pays d'origine. Ils sont alors dans des logiques avancées d'intégration et d'assimilation. Des enjeux socioculturels, économiques, juridiques et politiques existent chez les descendants de migrants dans un contexte de revendications diverses et de déni identitaire dans les pays d'accueil et d'origine.

Dans la dynamique du transnationalisme dans l'étude des migrations, les communications pourraient aborder la thématique du colloque à partir des symboles d'appartenance, les logiques de mobilités, les représentations des territoires, des frontières et des Etats-nations d'origine et l'influence des communautés.

Axes de réflexion

Les axes majeurs suivant lesquels les communications devront être proposées ont les suivants :

Axe 1 : L'intégration socioéconomique et culturelle des premières générations de descendants de migrants et la problématique du « retour au pays »

Axe 2 : Les questions de la nationalité/citoyenneté des descendants de migrants, leurs engagements politiques et de l'apatridie

Axe 3 : Les constructions identitaires et les sentiments d'appartenance chez les descendants de migrants : être d'ici et là-bas.

Institutions organisatrices :

Le colloque est organisé par la Fondation Félix Houphouët Boigny pour la Recherche de la Paix avec des universités partenaires : Université Félix Houphouët-Boigny, Université de Ouagadougou, Université Joseph Ki-Zerbo, Université du Québec à Montréal.

Participants ciblés

Divers profils de participants sont attendus à ce colloque. Ce sont particulièrement, les enseignants-chercheurs des universités, les chercheurs des institutions de recherche, les doctorants. Hormis le monde de l'enseignement supérieur et de la recherche, des participants sont attendus du milieu des experts en matière de migrations, des institutions internationales, des ONG, du monde politique et des institutions gouvernementales, etc.

Langues de travail

La langue de travail lors du colloque est le français. Cependant, des communications en anglais sont acceptées.

Comité scientifique

Président

Pr. MANDÉ Issiaka, Département science politique, UQAM, Montréal, Canada.

Membres

Pr. BANTENGA Moussa Willy, historien, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.

Dr. M. C. CISSÉ Chikouna, historien, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Pr. LOUCOU Jean Noël, historien, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Pr. NDIAYE Ndeye Dieynaba, juriste, Département des sciences juridiques, UQAM, Montréal, Canada.

Dr. SERHAN Nasser, Géographe, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Pr. PICHÉ Victor, Professeur honoraire, Université de Montréal, Montréal, Canada.

Dr. M. C. PARÉ Moussa, historien, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Dr. M. C. SAWADOGO Boukary Mathias, historien, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Dr. M. C. SAWADOGO Mahamadou, sociologue, Université Joseph Ki-Zerbo, Ouagadougou, Burkina Faso.

Dr. SOUKOUNA Sadio, politologue, UQAM, Montréal, Canada.

Secrétariat du comité

Dr. M. A. OUEDRAOGO Serge Noël, historien, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso.

Dr. KABORÉ Adama, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Comité d'organisation

Président :

Dr. M. C. PARÉ Moussa, historien, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Membres

Dr. M. C. CISSÉ Chikouna, historien, Université Félix Houphouët Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Dr. M. C. SAWADOGO Boukary Mathias, historien, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Dr. M. A. OUEDRAOGO Serge Noël, historien, Université Joseph KI-ZERBO, Ouagadougou, Burkina Faso.

Dr. KABORÉ Adama, Abidjan, Côte d'Ivoire.

Modalités de soumission

Les propositions de communication devront comporter un titre, le nom et le prénom, la fonction, l'adresse électronique, le numéro de téléphone, l'affiliation institutionnelle de /des auteur(s) et un résumé (en français et en anglais) de 250 mots au maximum, présentant la problématique du sujet, le cadre théorique et méthodologique et des mots clés (maximum 5). Les résumés et articles, rédigés à la police Times New Roman, interligne 1,5, doivent être envoyés sous format Word à l'adresse suivante : colloquedescendantsdemigrants@gmail.com

Dates pratiques

- **30 Juillet 2022** : Date limite de réception des propositions de communications
- **15 Août 2022** : Réponse aux contributeurs/confirmation de participation au colloque
- **30 Octobre 2022** : Date limite d'envoi des articles rédigés
- **12 Décembre 2022** : Tenue du colloque
- **28 Février 2023** : Envoi des articles réaménagés
- **30 Mai 2023** : Publication des actes du Colloque.

Eléments de bibliographie

AL-ALI, N. and KOSER K., 2001, *New Approaches to Migration? : Transnational Communities and the Transformation of Home*, Taylor & Francis Group.

ASIWAJU, A. I., 1976, « Migrations as Revolt : The Example of the Ivory Coast and the Upper Volta before 1945 » in *Journal of African History*, vol. 17, n° 4, pp. 577-594.

BANTENGA M. W., 1996-1997, « De la connaissance de l'originalité démographique du pays moaaga à la mobilisation des populations dans le cadre des politiques coloniales (1888-1937) » in *Science et Technique*, vol. 22, n° 2, pp. 9-20.

- BOUQUET C., 2003, Le poids des étrangers en Côte d'Ivoire / The importance of foreigners in Ivory Coast in *Annales de Géographie*, t. 112, n° 630, pp. 115-145.
- BREDELOUP S., 2004, « La Côte d'Ivoire ou l'étrange destin de l'étranger » in *Revue européenne des migrations internationales*, 19 (2), pp. 1-26.
- CISSÉ C., 2013, *Migrations et mise en valeur de la Basse Côte d'Ivoire (1920-1960), Les forçats ouest-africains dans les bagnes éburnéens*, Paris, L'Harmattan, 311 p.
- COLEMAN S. and MAIER K. "In, Of, and Beyond Diaspora ?: Mapping, Migration, and the Production of Space among Nigerian Pentecostals" in *Diaspora : A Journal of Transnational Studies*, vol. 19 n°. 1, 2010, p. 9-31. Project MUSE muse.jhu.edu/article/640334.
- COQUERY-VIDROVITCH, C., GOERG, O., MANDÉ, I. & RAJAONAH, F. V. (2003). *Être étranger et migrant en Afrique au XXe siècle: Enjeux identitaires et modes d'insertion*. Paris: L'Harmattan.
- FAIST T. et al., 2011, *The Migration-Development Nexus : A Transnational Perspective*. Palgrave Macmillan.
- FALL D., and FENEYROL O., 2011, *Quelle protection pour les enfants concernés par la mobilité en Afrique de l'Ouest ? : nos positions et recommandations*. s.n.
- FARMA G., 2017-2018, *L'entre-deux des descendants de migrants burkinabè en Côte d'Ivoire : Retour et intégration des étudiants « diaspos » dans le milieu universitaire au Burkina Faso*, Master en médiation culturelle, Université de Lille 3, 149 p.
- HILLMANN F. et al., editors, 2019, *Trajectories and Imaginaries in Migration : The Migrant Actor in Transnational Space*. Routledge.
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/dossiers/d000073-immigration-et-politique-migratoire-en-france /immigres-assimilation-integration-insertion-quelques-definitions>.
- KABORÉ A., 2021, *Mise en perspective historique des mutations migratoires voltaïques/burkinabè en Côte d'Ivoire (1960-2002)*, Thèse de doctorat unique, Histoire, UFHB, 421 p.
- KIPRÉ P., 2010, *Migrations en Afrique noire : La construction des identités nationales et la question des étrangers*, Abidjan, Éditions du CERAP, 160 p.
- MANDÉ I., 1995, « Les migrations de travail des Voltaïques, une panacée pour l'économie ivoirienne de 1919 à 1960 » in MASSA G. et MADIÉGA Y. G. (sous dir.), *La Haute-Volta coloniale, témoignages, recherches, regards*, Paris, Khartala, pp. 313-339.
- KLEIS N. and THORSEN D., 2017, *Hope and Uncertainty in Contemporary African Migration*, Routledge.
- OUÉDRAOGO S. N., 2019, « Le dilemme de la nationalité chez les Burkinabè au Ghana » in BREDELOUP S., DEGORCE A. et PALE A. (sous dir.), *Se chercher en migration, Expériences burkinabè*, Paris, L'Harmattan, pp. 77-97.
- PICHÉ V. et CORDELL D. D., 2015, *Entre le mil et le franc. Un siècle de migration circulaire en Afrique de l'Ouest. Le cas du Burkina Faso*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, Collection Les sociétés africaines en mutation, 406 p.
- ROUCH J., 1956, « Migrations au Ghana » in *Journal de la Société des Africanistes*, tome 26, pp. 33-196.
- SADOUNI S. and GAZIBO M., 2020, *Migrations et gouvernance en Afrique et ailleurs*, ed. Presses de l'Université du Québec, Project MUSE muse.jhu.edu/book/78362.
- SAHOO A. K. and BRIJ M., 2007, *Sociology of Diaspora : A Reader*, Rawat Publications.
- SCHMOLL C., 2021, « L'approche transnationale dans les études migratoires. Retour sur 30 ans de travaux » in SIMONNEAU D. (dir.), Dossier « Vivre le transnational. Ancrages et circulations en débat », De facto [En ligne], 28 | Octobre 2021, mis en ligne le 25 octobre 2021. URL : <https://www.icmigrations.cnrs.fr/2021/09/15/defacto-028-01/>

TOUNKARA D. G., 2010, « Cinquante ans de politiques de la nationalité en Côte d'Ivoire », in *Outre-mers*, Tome 97, n°368/369, pp. 159-175.

YODA H., 2019, *Les colons d'origine voltaïque des villages de colonisation de la région de la Marahoue (Bouaflé et Zouénoula) : Entre immigration et intégration de 1933 à 2010*, Thèse de doctorat unique, Histoire, UFHB, 554 p.

ZONGO M., 2003, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire: trajectoire historique, recomposition des dynamiques migratoires et rapport avec le pays d'origine » in *Revue africaine de sociologie*, 7(2), pp. 58-72.

ZONGO M., 2016, « La diaspora burkinabè en Côte d'Ivoire : entre vulnérabilité et quête d'appartenance » in BREDELOUP S. et ZONGO M. (dir.), *Repenser les mobilités burkinabè*, Collection *Études africaines*, Paris, L'Harmattan, pp. 37-66.